Monsieur le garde des Sceaux
Ministre de la Justice et des Libertés
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Paris, le 22 mars 2011

Objet : préavis de grève pour la journée du 29 mars 2011

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales signataires déposent ce jour un préavis de grève pour la journée du 29 mars 2011, ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de celle-ci pour les agents travaillant en horaire décalé, conformément aux dispositions de l'article L. 2512-2 du Code du travail.

Elles appellent les personnels - magistrats et fonctionnaires, titulaires ou non - à participer à cette journée et à manifester :

1) pour dénoncer :

- le démantèlement du service public de la justice avec la déclinaison à marche forcée de la R.G.P.P. dans les différentes directions du ministère de la justice ;
- la déliquescence des conditions de travail, en raison notamment du non remplacement de tous les fonctionnaires et magistrats partant à la retraite,
- les atteintes portées de manière incessante à l'indépendance de l'autorité judiciaire

2) pour exiger :

- un plan d'urgence pour la Justice passant par le recrutement d'agents titulaires ;
- un budget à la hauteur de celui des autres démocraties européennes et une augmentation significative des moyens accordés à l'accès au droit ;

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir considérer le présent courrier comme valant préavis de grève pour la journée du 29 mars 2011 et les nuitées en amont et en aval afin de permettre aux personnels de participer aux actions.

Ce préavis vous est adressé par télécopie et par courrier LR/AR. Nous sommes à votre disposition pour engager des négociations sur les points abordés dans ce préavis. L'intersyndicale désignera ses représentants pour toute négociation avec le Ministère pendant la durée du préavis.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Syndicat de la magistrature,
Pour les organisations signataires :

CFDT-Interco, CGT des Chancelleries et Services judiciaires, CGT-PJJ, CGT pénitentiaire, FO-PJJ, FO Services judiciaires, SDGF, SM, SNEPAP-FSU, SNPES-PJJ/FSU , Solidaires-justice, UNSA-PJJ, USAJ-UNSA (Ile-de-France)